



Accord sur la conservation des albatros et des pétrels

Deuxième réunion du Comité consultatif

À BRASILIA, AU BRÉSIL, DU 5 AU 8 JUIN 2006

Rapport de la réunion du groupe de travail sur l'état et les tendances

**Auteur : La présidente du groupe de travail sur l'état et les
tendances (S. Waugh)**

RAPPORT DE LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉTAT ET LES TENDANCES

LE 3 JUIN 2006

Contexte

1. La première réunion des Parties (MOP1) à l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels a convenu de recommander au Comité consultatif (AC) une proposition de révision de l'état, des tendances et de la démographie des populations d'albatros (21 espèces) et de pétrels (sept espèces) répertoriés à l'annexe 1 de l'Accord (MOP1 version finale du rapport, paragraphe 7.2).
2. Afin de faire progresser cette examen, la résolution 1.5 a pourvu à l'établissement par le Comité consultatif d'un groupe de travail ayant pour tâche de rassembler et de collationner les renseignements sur le nombre de reproducteurs, la population critique et les paramètres démographiques de chaque espèce. Il était prévu que cette synthèse permettrait d'identifier les lacunes de l'information et de faciliter la hiérarchisation des mesures prises pour rassembler l'information destinée à combler ces lacunes.
3. Les données nécessaires à cet examen devaient être fournies par les Parties et les Signataires de l'ACAP qui sont des États de l'aire de reproduction des espèces répertoriées par l'ACAP. Il a été convenu que Rosemary Gales (Australie) présiderait le groupe de travail. Les membres du groupe de travail ont été recrutés tant parmi les Parties que les États signataires non parties à l'Accord situés dans l'aire de reproduction des espèces répertoriées. Les attributions du groupe de travail sur l'état et les tendances (STWG) sont données à l'annexe 1.

État d'avancement des travaux

4. Lors de la première réunion du Comité consultatif (AC1) à Hobart en 2005, le groupe de travail sur l'état et les tendances (STWG) a obtenu des données sur diverses espèces qui se reproduisent dans les juridictions de l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et du Royaume-Uni. Les données fournies par l'Argentine ont été présentées à l'AC1.
5. Les tâches identifiées par l'AC1 comme pertinentes aux travaux du STWG comprennent :
 - a) L'analyse initiale devrait traiter en priorité la détermination des tendances de population et des trajectoires par rapport aux données de comptage de séries chronologiques existantes (Paragraphe 9.3 du rapport AC1)
 - b) L'obtention de conseils en statistique pour faciliter l'estimation des tendances de population et des trajectoires à partir des données de comptage des populations disponibles (Paragraphe 9.8 du rapport de l'AC1).
 - c) Le SCAR a convenu de communiquer les renseignements rassemblés sur les espèces répertoriées par l'ACAP, en particulier les pétrels géants qui se reproduisent dans la zone du Traité sur l'Antarctique (voir paragraphe 9.9 du rapport de l'AC1).
6. L'action 5a) susmentionnée a été partiellement accomplie par l'engagement de la France à fournir des renseignements sur les populations de sa juridiction à l'AC2 (en juin 2006). Cela a été fait et la France a soumis des données agrégées extrêmement utiles. Les données brutes demandées n'ont pas été soumises. Les communications se poursuivent avec les quelques nations qui n'ont pas encore transmis leurs données.

7. Concernant l'action 5b) susmentionnée, le Royaume-Uni lors de l'AC1 s'est engagé à fournir à la prochaine réunion de l'AC2 un document de travail relatif à l'estimation des tendances des populations basé sur des données de comptage. Par conséquent, le Royaume-Uni a suggéré d'introduire l'utilisation du logiciel TRIM qui permettrait d'effectuer des progrès considérables dans l'établissement des tendances. Le logiciel susmentionné et son mode d'emploi sont disponibles gratuitement sur le site Web : <http://firmy.publikuj.cz/EBCC/index.php?ID=13>. Pour cette raison, il a été conseillé aux membres de se familiariser avec ce logiciel avant la réunion. Afin de faciliter la réalisation de cette action, l'Australie a chargé des experts d'établir un rapport pour le groupe de travail sur l'état et les tendances qui contiendrait des éléments d'orientation sur les types d'analyses statistiques qui seraient les plus appropriés aux fins des travaux du groupe (document 32, AC2).
8. Concernant l'action 5c) susmentionnée, le SCAR (par l'intermédiaire du groupe d'experts sur les oiseaux dirigé par Eric Woehler) s'est engagé à fournir les données des populations pertinentes au groupe de travail avant l'AC2. Malheureusement ces renseignements n'ont pas été reçus à ce jour.

Première réunion du groupe de travail sur l'état et les tendances, le 3 juin 2006

9. Une réunion du groupe de travail a été tenue le 3 juin 2006 à Brasilia au Brésil dans le but d'effectuer des progrès dans les domaines suivants :
 - a. Élaboration d'une base de données qui permette un traitement exhaustif des populations pour lesquelles les données existent ;
 - b. Sélection d'outils statistiques appropriés pour quantifier les tendances;
 - c. Définition d'une méthode adaptée portant sur la préparation des rapports et la présentation des analyses de synthèse ; et
 - d. Identification des carences d'information, et hiérarchisation des mesures à prendre pour rassembler les renseignements destinés à combler ces lacunes (tel que défini dans les attributions du groupe de travail).
10. Ont participé à cette réunion les membres du groupe de travail sur l'état et les tendances de l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et du Royaume-Uni. Des observateurs de l'Australie, du Brésil, de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis d'Amérique ont également participé à la réunion. Le groupe de travail sur l'état et les tendances a adopté l'ordre du jour proposé et a examiné les attributions et les soumissions de données reçues à ce jour (voir annexe 1).
11. L'Afrique du Sud et le Royaume-Uni ont fait part des efforts soutenus qu'ils ont entrepris pour rassembler des données de population et de tendance sur les espèces répertoriées par l'ACAP qui se reproduisent dans le Territoire d'outre-mer du Royaume-Uni Tristan da Cunha. Tous deux ont annoncé qu'ils transmettraient ces données au groupe de travail sur l'état et les tendances avant la fin de l'année 2006.
12. Le groupe de travail a fait état qu'aucune donnée n'a été soumise par le Chili ni par l'Équateur et il a également été noté que ces données sont critiques pour effectuer une évaluation complète des tendances. Le groupe de travail a également observé que le Groupe d'experts sur les oiseaux (GEB) du SCAR n'a pas encore fourni de données. John Cooper, un membre du SCAR GEB, s'est engagé à coordonner la soumission des données sur les bases de données des sites de reproduction et des états et tendances avant la fin de l'année 2006. Le groupe de travail sur l'état et les tendances a grandement apprécié cette initiative et a accepté l'offre.

13. Le groupe de travail a également accueilli favorablement l'apport de données communiquées par l'Argentine et la France et a noté que ces nouveaux renseignements contribuent considérablement à l'amélioration de la base de données sur les états et les tendances. Les données brutes portant sur les nombres des populations n'ont pas encore été reçues de la France et il a été convenu que la présidente du groupe de travail fasse la demande de ces informations auprès des membres français du groupe de travail.
14. Le groupe de travail sur l'état et les tendances a examiné la fréquence de soumission des données par les détenteurs de renseignements et a convenu qu'une soumission annuelle serait vivement souhaitée. Il a été convenu d'émettre une demande de rapport au mois de juin de chaque année et de fixer un délai de soumission de deux mois à compter de la date de délivrance de ladite demande. Dans les cas où la soumission de renseignements annuel n'est pas possible, le groupe de travail a souligné que les données requises soient communiquées dans des délais raisonnables afin de permettre l'analyse de ces données avant chaque réunion des Parties. La soumission annuelle des informations sera également pertinente à d'autres forums (ex. la CCAMLR) qui s'intéressent aux travaux du groupe de travail sur les états et tendances. Le cas échéant, les demandes de soumission de données pourront être formulées dans la correspondance de l'ACAP par l'intermédiaire du Secrétariat.

Résumé des tendances des populations

15. Les tableaux récapitulatifs des états et tendances ont été mis à jour. Par souci d'exhaustivité, les informations publiées pour le Chili et l'Équateur ont été ajoutées en l'absence de données transmises par ces derniers. Les tableaux des populations révisés et mis à jour ont été examinés par le groupe de travail sur l'état et les tendances et tous les membres se sont accordés à reconnaître la grande valeur de cette source d'information exhaustive et extrêmement utile. Les informations fournies ont été examinées dans le contexte de groupes d'espèces.
16. En ce qui concerne les grands albatros, la plupart des populations semblent être stables ou en augmentation. Parmi les exceptions frappantes figurent les populations en déclin des grands albatros de l'Atlantique Sud et les albatros des îles Tristan et Gough. Concernant les grands albatros, les seules populations importantes pour lesquelles on ne dispose pas de données récentes sont les grands albatros présents sur trois ou quatre des îles Crozet et sur plusieurs péninsules des îles Kerguelen.
17. Les populations d'albatros à tête grise sont en régression dans certaines colonies de l'Atlantique Sud et sur l'île Campbell mais sont considérées comme stables sur les îles Marion et Macquarie. Aucune donnée de tendance n'est disponible pour les îles chiliennes et françaises. Pour les dernières, aucune donnée récente de recensement n'est fournie.
18. Les renseignements sur les populations d'albatros bruns des îles Marion, de Crozet et Tristan da Cunha montrent que celles-ci sont toutes en déclin. Les données de recensement ne permettent pas de conclure à des estimations fiables de tendances pour les autres lieux. Il existe très peu de renseignements sur les populations d'albatros fuligineux, à part pour les îles Marion et Macquarie où les populations restent stables et sur l'île de la Possession où elles sont en progression.
19. Les données portant sur les albatros à sourcils noirs, lorsqu'elles sont disponibles, indiquent que toutes les populations de plus de 5000 couples sont en déclin (colonies des l'Atlantique Sud). Il n'existe aucune donnée sur l'état et les tendances des populations de grande taille du Chili.

20. La population des albatros de l'île Campbell indique une augmentation, toutefois les données ont été fournies jusqu'à 1996 uniquement. Concernant les albatros de Buller, les populations présentes sur les îles Snares et Solander indiquent une progression. Par contre il n'y a pas de donnée de comptage récente disponible pour la population des îles Chatham.
21. Le nombre d'albatros timides est en progression sur l'île Albatross, les données de tendance ne sont pas disponibles pour les deux autres sites de reproduction. Il n'existe pas de donnée récente de population pour l'albatros à cape blanche. La population des albatros de Salvin est en déclin sur les îles Bounty mais se maintient sur les îles Snares. La population des albatros des Chatham semble être stable.
22. Le nombre d'albatros à nez jaune de l'Atlantique diminue sur les îles Tristan et Gough, toutefois il n'existe pas de donnée suffisante pour estimer la population des autres sites de l'archipel Tristan da Cunha. Les renseignements relatifs à l'albatros à nez jaune de l'océan Indien sont peu abondants, toutefois ils indiquent que la grande population de l'île Amsterdam diminue en taille.
23. Aucune donnée n'a été soumise concernant les albatros des Galapagos.
24. Pour les sites où les données existent, les populations australes de pétrels géants sont en général stables ou en augmentation, à l'exception des populations présentes sur les îles Marion, Nelson (Argentine) et sur la Péninsule Antarctique. Une étude récente des îles du plateau de Patagonie a révélé une population plus large que ce qui avait été estimé jusqu'à présent.
25. Les populations nordiques de pétrels géants sont en progression dans certaines colonies de l'Atlantique Sud, là où sont situées les grandes populations, elles se maintiennent sur les îles Marion et Macquarie mais diminuent sur l'île de la Possession (Crozet). Il n'existe que très peu d'information récente portant sur les autres sites.
26. Il y a très peu de données de population et de démographie disponibles sur les espèces de *Procellaria*. Pour les sites où les renseignements existent, les populations de puffins à menton blanc sont en régression. La population des pétrels à lunettes augmente. Le nombre de pétrels de Parkinson est soit stable soit en augmentation. Aucune donnée n'est disponible sur la taille ni les tendances des populations du puffin du Westland. Les renseignements obtenus sur la taille et les tendances de la population des puffins gris ne sont pas suffisants pour établir une analyse, à l'exception des toutes petites populations présentes sur les îles Campbell et Macquarie, où il apparaît que les populations se rétablissent. Ces deux sites ont récemment fait l'objet d'une opération couronnée de succès de retrait des espèces introduites de prédateurs.

Outils statistiques d'évaluation des tendances des populations

27. Le groupe de travail sur l'état et les tendances a ensuite abordé les méthodes qui seraient les plus adaptées pour évaluer les données de tendances et, dans cet objectif, a examiné plusieurs alternatives.
28. Un rapport (Woehler et al. 2001) produit par le SCAR, sur l'état et les tendances des oiseaux de mer à l'intérieur de la zone du Traité sur l'Antarctique, a utilisé une approche basée sur le modèle additif généralisé (GAM) pour évaluer les changements en taille des populations au cours du temps (tendance). Cette méthode ne suppose pas qu'il existe une relation linéaire entre la taille de population et le temps. Seuls les jeux de données de cinq années ou plus ont été analysés à l'aide de cette approche.

29. Le logiciel TRIM applique la méthode log-linéaire de régression de Poisson (une forme de modélisation linéaire généralisée ou GLM), et au vu de l'ampleur de son utilisation, pourrait être considéré comme la norme d'évaluation des tendances des populations d'oiseaux sauvages basée sur des séries de données chronologiques. Cette application facilite l'évaluation simultanée de données issues de recensements multiples. Le groupe de travail sur l'état et les tendances a reçu l'avis que le logiciel TRIM jouit d'une grande considération et repose sur une théorie statistique éprouvée.
30. Le document portant sur la révision des méthodes de suivi des tendances appliquées aux populations d'oiseaux de mer intitulé *Review of Trends Monitoring Methods as applied to Seabird Populations* a été présenté au groupe de travail. Ce document reconnaît l'utilité des techniques GAM et GLM (également appelées modélisation phénoménologique) mais recommande un approche alternative de modélisation démographique. En substance, cette approche tente soit d'estimer les paramètres fondamentaux qui influencent le taux de croissance d'une population, soit dans sa forme plus élaborée, permet d'intégrer des paramètres tels que les taux de survie, de croissance ou de fécondité au modèle qui sera ensuite utilisé pour estimer le taux de croissance de la population (tendance de la taille de la population). L'accès aux tableaux et codes permettant d'appliquer cette méthode peut être accordé gratuitement aux contributeurs de données intéressés.
31. Les membres du groupe de travail ont conclu que tant qu'un processus robuste et cohérent n'était pas mis en place, il ne serait pas judicieux de prendre une décision sur l'approche la plus appropriée à ce stade. En effet, plusieurs approches pourraient être utilisées pour renforcer la véracité des résultats.
32. Afin de faciliter l'analyse des données, le groupe de travail a examiné les options suivantes :
- Organiser un atelier qui réunirait les détenteurs de données avec des experts en statistique ;
 - Demander à tous les détenteurs d'information d'effectuer une analyse individuelle ; et
 - Recruter une personne qualifiée pour compléter les analyses tout en maintenant une étroite communication avec les auteurs des données.
33. Le groupe de travail a convenu que la troisième option était l'approche plus souhaitable.

Synthèse des données et établissement de rapport

34. Le groupe de travail sur l'état et les tendances a examiné les différentes options de synthèse de données et d'établissement de rapport et a convenu que les données ne deviennent efficaces qu'après avoir été analysées et agrégées de manière appropriée et amplement diffusées.
35. La présidente du groupe de travail a déposé une proposition à l'ACAP dont l'objectif est de favoriser la mise en place de fiches d'évaluation de la conservation des espèces applicable à toutes les espèces répertoriées par l'ACAP (annexe 2). Ces évaluations seraient composées d'une description succincte de chaque espèce y compris des informations sur la taxonomie, les sites de reproduction, les aires d'alimentation et leur chevauchement avec les activités de pêche, et également de manière plus importante, présenteraient des données de synthèse rassemblées aussi bien par le groupe de travail sur les sites reproducteurs que par le groupe de travail sur l'état et les tendances. Parmi ces renseignements figureraient les menaces connues pour chaque site reproducteur, la taille des populations et les données des tendances démographiques. Il a été proposé que ces évaluations d'espèces soient créées sous forme de pages Web qui seraient

hébergées sur le site Web de l'ACAP, et également diffusées électroniquement sous format pdf et imprimées en version papier.

36. La proposition a reçu l'aval de tous les membres du groupe de travail sur l'état et les tendances présents à la réunion. Cette proposition constitue une étape importante vers l'avancement des travaux de l'ACAP et permettrait de mettre en œuvre la décision prise en consensus au cours de l'AC1 qui prenait acte de la nécessité de concevoir un mécanisme général pour l'élaboration des rapports. Cette initiative possède l'avantage tout aussi important d'harmoniser l'information résultant des travaux des trois groupes de travail actuels du Comité consultatif (à savoir sur l'état et les tendances, la taxonomie et les sites reproducteurs). Le groupe de travail sur l'état et les tendances a convenu qu'une proposition incluant une estimation indicative des coûts serait déposée à l'AC2 pour considération (annexe 2).

Calendrier des travaux futurs et identification des mesures à prendre

37. Le groupe de travail sur l'état et les tendances a convenu que le programme de travail actuel devait être modifié en vue d'y incorporer les décisions arrêtées au cours de la réunion. Le nouveau programme de travail qui repose sur les progrès effectués jusqu'à ce jour est présenté au Comité consultatif pour examen (annexe 3).

Suite à donner par le Comité consultatif

38. Le groupe de travail a convenu que des progrès considérables ont été accomplis et que la plupart des principaux détenteurs de données ont soumis les renseignements requis à ce jour. Afin de faire progresser l'avancement des travaux de manière adéquate, le groupe de travail recommande la création et la publication de fiches d'évaluation de conservation des espèces répertoriées par l'ACAP. Cette initiative contribuera également à renforcer la synergie entre les trois groupes de travaux actuels du Comité consultatif. Par conséquent, il est demandé au Comité consultatif de :
- a. Prendre en considération la proposition de fiches d'évaluation de conservation des espèces répertoriées par l'ACAP (annexe 2) ;
 - b. Prendre acte et convenir de la mise à jour du programme de travail du groupe de travail sur l'état et les tendances (annexe 3) ;
 - c. Envisager la nécessité de porter des modifications aux attributions du groupe de travail aux vues des progrès réalisés.

Annexe 1 – Membre du groupe de travail sur l'état et les tendances et soumission des données – juin 2006

(* indique un participant à l'atelier 2006)

Partie/SignataireMembre	Organisation	État d'avancement de soumission des données
Observateur		
Australie	Rosemary Gales* Department of Primary Industries & Water, Tasmania	Données soumises jusqu'à la saison 2005
	PRÉSIDENTE	
Équateur	Gabriela Montoya	Aucune donnée communiquée
France	Martine Bigan Ministère de l'écologie d Développement Durable Henri Weimerskirch CNRS	Données de synthèse soumissionnées en mai 2006. Données brutes non communiquées. À demander.
Nouvelle-Zélande	Susan Waugh* Ministry of Fisheries	Données fournies jusqu'à la saison 2005. Quelques mises à jour pour certaines espèces communiquées en 2006.
Afrique du Sud	John Cooper* University of Cape Town Rob Crawford Department of Environmental Affairs & Tourism	Données fournies jusqu'à la saison 2005.
Royaume-Uni	Richard Phillips* British Antarctic Survey	Données fournies jusqu'à la saison 2005.
Argentine	Adrian Schiavini Southern Scientific Research Centre Maria Laura Tombesi Secretary of Environmer and Sustainable Development	Données fournies jusqu'à la saison 2005.
Chili	Marcelo Garcia Alvarado Under secretariat for Fishery	Aucune donnée communiquée
BirdLife	Stuart Butchart BirdLife International	N/A

International

Comité scientifique pour la recherche antarctique (SCAR)	Eric Woehler John Cooper*	Groupe d'experts du SCAR sur les oiseaux	Aucune donnée communiquée
--	------------------------------	---	---------------------------

Annexe 2 – Proposition sur l'évaluation de la conservation

Développement des espèces répertoriées par l'ACAP

Évaluation de la conservation

Il s'agit d'une proposition visant à établir un profil récent et complet des espèces d'albatros et de pétrels qui sont répertoriées à l'annexe 1 de l'Accord.

Le groupe de travail sur l'état et les tendances, en étroite coopération avec les détenteurs de données, a accompli de grands progrès en matière de collecte d'information chronologique portant sur l'état et les tendances des populations des espèces répertoriées par l'ACAP. La grande majorité des renseignements existants ont été transmis au groupe, à tel point que les analyses de tendances des populations et l'évaluation des mesures de conservation requises ont pu être garanties. De même, le groupe de travail sur les sites reproducteurs a progressé considérablement vers la réalisation de leurs objectifs. Afin de poursuivre les efforts de manière adaptée dans ce domaine, le groupe de travail sur l'état et les tendances recommande la mise en place de fiches d'évaluation de la conservation des espèces répertoriées par l'ACAP. Ce jeu d'évaluations contiendrait une synthèse de toute l'information disponible relative à l'état d'avancement de la conservation de chaque espèce répertoriée par l'ACAP. Ces fiches comprendraient les renseignements relatifs à la taille et aux tendances de toutes populations pour lesquelles ces données existent. Les analyses de tendances deviendraient cohérentes et comparables grâce à l'introduction de règles de décision et de techniques analytiques uniformes. D'autres renseignements feraient également partie de l'évaluation, tels que les paramètres démographiques adéquats (par exemple la survie des adultes et le recrutement), la distribution des sites de reproduction et des aires d'alimentation, et les liens vers les organismes de conservation nationaux et internationaux appropriés. De manière plus importante, ces évaluations contiendraient également les données les plus récentes disponibles sur les taxons et les menaces qui pèsent sur chaque espèce. Cette uniformisation de l'information contribuera à renforcer la synergie qui existe entre les trois groupes de travail actuels du Comité consultatif (sur l'état et les tendances, les sites reproducteurs et la taxonomie).

L'élément clé de cette initiative consiste à exporter vers le Secrétariat de l'ACAP les produits des travaux réalisés par les groupes de travail actuels, qui sont en général gardés par les institutions des présidents respectifs de chaque groupe de travail. Cette "appropriation" par l'ACAP est considérée comme une étape essentielle qui permettra une gestion et utilisation adéquates de l'information et des analyses, et donnera également la possibilité de présenter l'ensemble des travaux réalisés par l'ACAP à ce jour. L'initiative donne un moyen d'accéder, d'analyser et de diffuser les informations les plus récentes et complètes ayant trait à l'état d'avancement de la conservation des espèces répertoriées par l'ACAP. Cette information jouera non seulement un rôle essentiel dans la poursuite des travaux de l'Accord, mais s'avérera être également un outil d'une valeur considérable pour les autres forums nationaux et internationaux. L'initiative aura d'autre part un caractère décisif pour encourager d'autres groupes qui ne se sont pas encore engagés à communiquer des données, ou même à rejoindre l'ACAP, à participer aux travaux de l'Accord.

Il sera nécessaire d'allouer des ressources à cette initiative pour qu'elle réussisse. Jusqu'à ce jour, les groupes de travail ont principalement œuvré sans dépendre des ressources de

l'ACAP. Toutefois, afin de mener à bien la collecte et la synthèse des données, l'application des analyses de tendances et la présentation et communication des résultats, il est nécessaire de demander un financement de soutien à la mise en place des fiches d'évaluation de conservation et à la production des résultats. Il est prévu que les évaluations de conservation des espèces répertoriées par l'ACAP soient publiées sur du papier d'impression de haute qualité (la question des langues appropriées est également à prendre en compte), sur CD et aussi téléchargées sur l'Internet par l'intermédiaire du site Web de l'ACAP. Le système basé sur le Web devra être conçu de manière à permettre des mises à jour au moins annuelles, et deviendra une source inestimable où l'on trouvera les informations les plus récentes et complètes sur toutes les espèces répertoriées par l'ACAP.

À titre indicatif, un programme de travail accompagné d'une estimation de budget est présenté ci-dessous :

	ÉTAPE I (de décembre 2006 à mai 2007)	
1	Collecte de l'information et premier projet de fiche d'évaluation des espèces	
2	Mise au point de la base de données rationnelle des tendances des populations :	
3	Analyse statistique des tendances des populations :	
4	Projet de synthèse d'évaluation de la conservation en prenant en compte les groupes d'espèces et les perspectives régionales ce qui permettra de hiérarchiser les mesures à prendre :	
	COÛT INDICATIF	AUD 29 000
	ÉTAPE II (de juillet 2007 à novembre 2007)	
6	Révision des fiches d'évaluation des espèces et des priorités données par le Comité consultatif et la réunion des Parties	
7	Examen final des évaluations et des priorités	
8	Production des fiches d'évaluation de la conservation des espèces répertoriées par l'ACAP sous les formats suivants :	
	I. Rapports imprimés sur papier de haute qualité (couleur)	
	II. CD	
	III. Pages Web hébergées sur le site Web de l'ACAP	
	COÛT INDICATIF	AUD 20 000
	Total des coûts indicatifs pour les ÉTAPES I et II	AUD 49 000
	ETAPE III - continue	
	Maintien de la qualité des données, révision et apports de nouvelles informations.	AUD 5 000 par an

Espèces répertoriées par l'ACAP

Évaluation de la conservation



1. Vue d'ensemble de l'espèce

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT, DES TENDANCES ET DES MENACES

2. Taxonomie

Ordre

Famille

Genre et espèce

Synonyme scientifique

Noms courants (anglais, français, espagnol)

1.1. 3. Détails des données

Date d'inscription à l'annexe 1

Liste de catégories des espèces UICN (année d'inscription)

1.2. 4. Distribution et aire de répartition

4.1 REPRODUCTION

États de l'aire de répartition qui abritent des oiseaux reproducteurs

Carte indiquant les lieux de reproduction

Tableau de la juridiction des populations, taille, tendance

Juridiction	Lieu	Couples (année)	Fiabilité de l'estimation	Tendance de la population
Pays	A	Xxxxx	Élevée	En régression
	B	Yy	Faible	Inconnue
	C	Zzzzz	Faible	Inconnue

4.2 Distribution de l'aire d'alimentation

États de l'aire de répartition qui chevauchement la distribution de l'aire d'alimentation

Description basée sur les informations publiées et (si possible) accompagnée de cartes extraites du rapport *Tracking Ocean Wanderers [À la poursuite des vagabonds de l'océan]*

5. État et tendances des populations

5.1 Fréquence et saison de reproduction

Description succincte de la fréquence de reproduction et des mois où les colonies sont présentes, la ponte, la couvée et l'envol des jeunes.

5.2 Taille et tendances des populations

Information sur la taille des populations, la fiabilité des estimations et des analyses statistiques de tendance.

Graphique des tendances au cours du temps accompagné des paramètres statistiques.

5.3 Paramètres démographiques des populations

Information de synthèse sur la productivité, la survie des adultes et le recrutement incluant les années au cours desquelles ces données ont été rassemblées.

Lieu	Productivité	Survie des adultes	Survie des juvéniles

6. Menace

6.1 Menaces marines

Information de synthèse sur les interactions avec les opérations de pêche, par exemple chevauchement connu des pêcheries à la palangre et au chalut dans les eaux adjacentes aux colonies de reproduction (référence). Renseignements également enregistrés qui indiquent une interaction avec les palangriers opérant en eaux hauturières en dehors de la saison de reproduction (référence). Chevauchement de l'aire d'alimentation des adultes avec les RFMO X et Y pendant la saison de reproduction. L'aire d'alimentation des juvéniles reste inconnue.

6.2 Menaces des sites de reproduction

Information relative aux menaces qui ont des incidences sur les sites de reproduction

Site	Perturbation humaine	Activité humaine	Catastrophe naturelle	Maladie	Altération AIS de l'habitat	Altération humaine de l'habita	Prédation AIS	Changement dans les espèces indigènes	Contaminatio
a	faible						élevée		
b	élevée					faible			
c	moyenne				élevée				

7. Initiatives de conservation nationales et internationales

Ajout de liens vers les initiatives de conservations qui sont pertinentes à l'espèce étudiée, telles que les plans d'action nationaux ou les plans de rétablissement.

8. Priorité d'action pour un meilleur état d'avancement de la conservation

Évaluation des lacunes clés de connaissance des populations dont on souhaite établir le profil (taxonomie, taille de la population, tendance, paramètres démographiques, menaces, distribution)

9. Sources d'information

Cette section sera probablement généralisée à toutes les espèces pour réduire les répétitions.

9.1 Références

9.2 Contributeurs

Les informations ont été réunies par John Smith et révisées par le groupe de travail sur l'état et les tendances.

Annexe 3 – Révision du Plan de travail

Mesure	À prendre avant	Responsabilité
2.1 Établir un groupe de travail : sélectionner le (la) président(e) et les membres	Fin février 2005	Secrétariat intérimaire / CC
2.2 Élaborer les attributions du groupe	Fin février 2005	Président du groupe de travail / CC
2.3 (i) Transmettre le projet de formulaire et la présentation de la base de données (pour les données de reproduction des albatros et des pétrels) aux membres du groupe de travail. (ii) Fournir des commentaires sur le projet de formulaire de données	Fin février 2005 Fin mars 2005	Président du groupe de travail Membres du groupe de travail
2.4 Communiquer au Secrétariat intérimaire les coordonnées des coordinateurs nationaux chargés de réunir et de soumettre les données. Notifier tout changement de coordinateurs le cas échéant	Fin mars 2005 et continue	Parties et Signataires (États de l'aire de répartition)
2.5 (i) Transmettre le formulaire de données définitif aux États de la zone de reproduction	Début avril 2005	Président du groupe de travail
(ii) Soumettre les données à l'aide de la version finale du formulaire	Fin mai 2005	Coordinateurs nationaux pour les États de la zone de reproduction (Parties et Signataires)
2.6 Première alimentation de la base de donnée	Mi-juin 2005	Président du groupe de travail
2.7 (1) Effectuer l'analyse de carence initiale (ii) Rédiger un rapport sur l'état d'avancement pour l'AC1	Fin juin 2005	Président et membres du groupe de travail
2.8 Collecte continue des données sur les populations	2006/2007 et récurrent	États de l'aire de reproduction (Parties et Signataires)
2.9 Définir la fréquence de transmission des données	Juin 2006	Le groupe de travail et l'AC2
2.10 Développer la base de données électronique	Jan - juin 2007	Groupe de travail, président (sous réserve de la décision de l'AC2)
2.10 Définir un processus d'analyse des tendances communément accepté.	Jan - fév. 2007	Groupe de travail, président (sous réserve de la décision de l'AC2)
2.11 Mettre au point la fiche d'évaluation de conservation des espèces répertoriées par l'ACAP.	Jan - mars 2007	Groupe de travail, président (sous réserve de la décision de l'AC2)
2.12 coordonner les synthèses de données basées sur les	Juillet 2007	Groupe de travail, président (sous réserve de la décision

Mesure	À prendre avant	Responsabilité
évaluations de conservation des espèces.		de l'AC2)
2.13 Elaborer une stratégie de diffusion des fiches d'évaluation de conservation des espèces dans le domaine public – site Web, impression papier, format électronique.	Juillet – nov 2007	Groupe de travail, président (sous réserve de la décision de l'AC2)
2.14 Envisager la possibilité de réunir les deux groupes de travail sur l'état et les tendances et sur les sites reproducteurs en une seule entité.	AC3	Groupe de travail et Comité consultatif